

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

POUVOIRS :

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024, datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

FINANCES

Parc de photocopieurs : avenant n°01

Vu la délibération n°16/5-2 du 16 février 2022 décidant de retenir l'offre de KOESIO pour la location, l'installation et la maintenance du parc de photocopieurs multifonctions pour les services suivants : siège, les médiathèques, l'ASF, le musée, le conservatoire et l'option 1 : OT St-Claude, OT Lajoux et OT La Pesse pour un montant annuel de 6 048.00 € HT soit 7 257.60 € TTC,

Vu la nécessité de mettre en place 3 photocopieurs supplémentaires qui seront installés à l'accueil du musée de l'Abbaye, au bureau d'information touristique des Bouchoux et au bureau d'information touristique des Moussières, il convient d'établir l'avenant n°01,

Le bureau communautaire, après avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** l'avenant n°01 pour un montant annuel de 2 316.00 € HT soit 2 779.20 € TTC,
- **VALIDE** le montant global annuel du marché pour la location, l'installation et la maintenance du parc de photocopieurs multifonctions est de 8 364.00 € HT soit 10 035.80 € TTC durant la durée restante du marché,
- **RAPPELLE** que les couts copies restent inchangés,
- **ACTE** que la maintenance sera calculée en fonction du nombre de copies et suivant le prix unitaire du contrat initial,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			 
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

POUVOIRS :

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024, datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ECONOMIE

Aides aux Commerces : Demande de la Crèmerie Clément

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Considérant la politique d'aides aux commerces mise en place par la Communauté de Communes,

Considérant la demande du commerce Crèmerie Clément,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 801,26 € au profit de la Crèmerie Clément,
- **RAPPELLE** que la collectivité participe à hauteur de 51% soit 3 468,64 € ;
- **RAPPELLE** que la commune participe à hauteur de 49% soit 3 332,61 € ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	13	22 MAI 2024	
Présents	10	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Excusés	3		
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ECONOMIE

Aides aux Commerces : Demande du salon de coiffure « Le Temps d'une Coupe »

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 5-2 « Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme dont la création d'Office de Tourisme »,

Considérant la politique d'aides aux commerces mise en place par la Communauté de Communes,

Considérant la demande du commerce Le Temps d'une Coupe,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 607,94 € au profit du salon de coiffure le temps d'une coupe ;
- **RAPPELLE** que la collectivité participe à hauteur de 51% soit 820,04 € ;
- **RAPPELLE** que la commune de Saint-Claude participe à hauteur de 49 % soit 787,89 € ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ECONOMIE

BGE - Campagne d'adhésion

Vu les statuts de la Communauté de Communes et plus particulièrement l'article 7-1 « Industrie, commerce, artisanat services, adhérer, soutenir et participer à des structures de développement économique quel que soit leur nature juridique,

Considérant la demande de la BGE Franche-Comté relative à la campagne d'adhésion à l'association,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **APPROUVE** l'adhésion à la BGE Franche-Comté en tant que membre de soutien. L'adhésion symbolise l'intérêt porté aux actions d'ores et déjà menées et à venir sur notre territoire et ne fait l'objet d'aucune autre contrepartie particulière ;

- **ACTE** que le coût de cette adhésion pour l'année 2024 est fixée à 150 € nets ;

- **AUTORISE** le renouvellement tacite de cette adhésion pour la durée du mandat ;

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG





	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			Date et lieu de la séance 22 MAI 2024 Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE
En exercice	13		
Présents	10		
Excusés	3		
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot
Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ECONOMIE

LYVIA - Convention de mise à disposition d'un véhicule en autopartage

Vu les statuts de la Communauté de Communes et plus particulièrement l'article 6-1 « Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schéma départementaux et soutien de maîtrise de la demande d'énergie communautaire »,

Vu la délibération n° 38/8-2 du Conseil Communautaire du 25 septembre 2019 actant le plan de déploiement Haut-Jura Saint-Claude,

Vu la délibération n° 37/8-7 du Conseil Communautaire du 04 décembre 2019 actant le groupement de commandes concernant les aménagements liés au programme Lyvia (anciennement BoMAT),

Considérant la nécessité de confier au Parc Naturel Régional du Haut-Jura les activités relatives à l'exploitation du service d'autopartage, concernant le véhicule Renault Zoé pour une durée de 3 ans,

Considérant la mise en œuvre du nouveau programme LEADER,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **APPROUVE** la convention relative à la mise à disposition d'un véhicule en autopartage pour une durée de 1 an reconductible deux fois sous réserve d'obtention des financements leader sollicités par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

- **RAPPELLE** que les opérations de maintenance qui nous incombent sont confiées à la SPL Mobilités.

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			Date et lieu de la séance 22 MAI 2024 Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE
En exercice	13		
Présents	10		
Excusés	3		
Pouvoirs	3		
Absents	0		



PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot
Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

PATRIMOINE/ BATIMENTS

ZA PLANCHAMP – LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE - CONVENTION DE SERVITUDES avec ENEDIS

Vu la délibération n° 20/3-1 du conseil communautaire du 29/03/2023 donnant délégation au bureau communautaire,

Vu la convention de servitude proposée par ENEDIS, relative à l'implantation par elle, d'une ligne électrique souterraine sur des parcelles appartenant à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, situées à LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, cadastrées section AV n°327 lieudit « Planchamp », AV °319 lieudit « 'a la côte Lavans, AV n°289, « la Crosette » AV n°321 et 323, lieudit « sur Saint Maurice ».

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **APPROUVE** la convention de servitude ci-annexée ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot
Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

PATRIMOINE/ BATIMENTS

FRICHE CHACOM (Saint-Claude) – Aménagement du site industriel – Subvention Fond Vert

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura saint-Claude notamment l'article 5-2 « Action de développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 7 décembre 2016 autorisant l'acquisition du tènement immobilier à usage industriel situé à Saint-Claude, rue des Étapes auprès de la société CHAPUIS-COMOY & Cie, moyennant le prix symbolique d'un euro (1€) et autorisant la présidente à lancer la consultation relative à la démolition du tènement ainsi qu'à solliciter les financeurs au titre de cette opération ;

Vu la délibération du 17 janvier 2024 portant attribution de la maîtrise d'œuvre de ce projet au prestataire Archibulle ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ci-dessous :

ESTIMATION DU COUT DE L'OPERATION - DEMOLITION ET REAMENAGEMENT SITE DE LA FRICHE CHACOM

TRAVAUX		
N°	POSTES	MONTANT HT
1	PRESTATIONS GENERALES	20 000,00 €
2	TRAVAUX PREPARATOIRES DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS	38 900,00 €
3	DEMOLITION DU BATIMENT	515 000,00 €
4	DESAMANTAGE + DEPLOMBAGE	24 000,00 €
5	TRAITEMENT DE LA MERULE	46 000,00 €
6	TERRASSEMENTS DE VOIRIE/ESPACES EXTERIEURS	22 600,00 €
7	TRAVAUX CONCESSIONNAIRE (débranchement, dévoiement)	50 000,00 €
8	ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	23 400,00 €
9	RESEAUX SECS - GENIE CIVIL	3 800,00 €
10	RESEAUX ECLAIRAGE (câblages, luminaires)	16 600,00 €
11	TRAITEMENT DES ELEMENTS BATIMENT CONSERVES	55 000,00 €
12	RETEMENTS	44 800,00 €
13	SIGNALISATIONS	5 000,00 €
14	GENIE CIVIL	60 400,00 €
15	MOBILIERS - CLOTURES	56 500,00 €
16	TRAVAUX ESPACES VERTS	93 300,00 €
		1 075 300,00 €

ETUDES/DIAGNOSTICS COMPLEMENTAIRES		
N°	POSTES	MONTANT HT
1	Diagnostic plomb	2 450,00 €
2	Diagnostic mûrle	875,00 €
3	Bornage + relevé topographique de la parcelle	3 000,00 €
4	Diagnostic PEMD	16 000,00 €
5	Etudes géotechniques	5 000,00 €
6	Etudes structurelles des contreforts	3 000,00 €
		30 325,00 €

MAITRISE D'ŒUVRE		
N°	POSTES	MONTANT HT
	Missions MOE	129 689,58 €

RECETTE EN HT	
Fonds Vert	972 251,66 €
Fonds Vert ingénierie	16 000,00 €
Autofinancement	247 062,92 €
MONTANT HT	
1 235 314,58 €	

TOTAL EN HT	1 235 314,58 €
TOTAL EN TTC	1 482 377,50 €

- **SOLICITE** une subvention au titre du Fonds Vert
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif/ toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			  
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

LOGEMENTS / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Objet : Contrat de ville de Saint-Claude 2024/2030 : Engagement quartiers 2030

Vu le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains a permis de confirmer le maintien de deux quartiers prioritaires sur la ville de Saint-Claude : les Avignonnets et Chabot/Miroir avec une extension sur le quartier du Faubourg Marcel pour les six prochaines années.

Vu les circulaires des 31 août 2023 et 4 janvier 2024 relatives à l'élaboration et la gouvernance des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ont défini le cadre de la nouvelle contractualisation.

Considérant que le contrat de ville est l'outil premier de la mise en œuvre de la politique de la ville ; il formalise les engagements politiques pris par les signataires pour la mise en œuvre de celle-ci sur un territoire donné.

Considérant que la Communauté de Communes s'est engagée en tant que signataires au côté de la ville de Saint-Claude lors du précédent contrat de ville 2015-2023, la collectivité a contribué à l'écriture de cette nouvelle contractualisation ce qui a permis d'identifier les grands enjeux et formuler une feuille de route jusqu'en 2030.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** le document cadre validé par le conseil municipal de la ville de Saint-Claude le 11 avril 2024.
- **APPROUVE** le contrat de ville proposé ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
		Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance		
En exercice	13	22 MAI 2024		
Présents	10	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE		
Excusés	3			
Pouvoirs	3			
Absents	0			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

LOGEMENTS / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Petites Villes de Demain : Financement du poste chef de projet

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement,

Vu la délibération n°717-2 prise par le Conseil Communautaire le 31 mars 2021 actant notre adhésion au programme Petites Villes de Demain en partenariat avec la Ville de Saint-Claude mais aussi le lancement du recrutement d'un chef de projet,

Vu la délibération n°22/7-1 prise par le Bureau Communautaire le 19 octobre 2022 engageant la collectivité dans le programme Petites Villes de Demain par la signature de la convention,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** le plan de financement ci-dessous pour l'année 2024 :

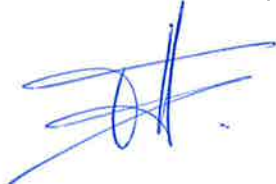
Dépenses prévisionnelles	Montant
Poste de chef de projet	46 000,00 €
TOTAL	46 000,00 €

Recette	Taux	Montant
ANAH	50%	23 000,00 €
Banque des territoire	25%	11 500,00 €
Autofinancement	25%	11 500,00 €
TOTAL	100%	46 000,00 €

- **VALIDE** le dépôt du dossier de demande de subvention auprès des services de l'État ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

TOURISME

Office de Tourisme : Campagne d'adhésion à l'Office de tourisme 2025

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques, le développement et l'organisation des activités de tourisme en toute saison,

Vu les articles R.133-1 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Considérant qu'il est nécessaire de réajuster les tarifs et services proposés dans le cadre de la campagne d'adhésion à l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude pour l'année 2025,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** les tarifs et services suivants pour l'année 2025 :

1. Pack Partenaire 2025 : 80€ - 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

- Pour tous les partenaires, le Pack Partenaire 2025 inclut les services suivants :
 - **Adhésion annuelle** à l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude.
 - **Annnonce sur le site web** de la destination Haut-Jura Saint-Claude.
 - **Présence dans la base de données régionale** d'informations touristiques Décibelles Data qui alimente les supports de communication des institutions touristiques régionales.
 - **Présence des brochures / flyers** sur les présentoirs en accès libre dans les 5 bureaux d'information touristique.
 - **Accès personnalisé à l'extranet pro** de Décibelles Data.
 - **Accompagnement personnalisé** à l'utilisation de l'outil Décibelles Data.
 - **Invitation aux événements** organisés par l'Office de tourisme (Instants Ambassadeurs, Pots d'Accueil).
 - **Réception des Newsletters** pros de l'Office de tourisme.

- **Mise à disposition des brochures touristiques** de la destination Haut-Jura Saint-Claude pour la structure.
 - **Publication des événements et animations** de la structure dans l'agenda des animations de l'Office de tourisme.
 - **Accès aux "Bons Plans" et tarifs préférentiels négociés** par l'Office de tourisme pour ses partenaires ainsi qu'aux produits de la boutique de l'Office de tourisme à prix revendeurs.
 - **Accès à l'espace pro** de l'Office de tourisme.
 - **Accès aux options à la carte réservées aux partenaires** de l'Office de tourisme, (excepté l'option « publicité événements sportifs et culturels »)
 - **Promotion personnalisée** de la structure auprès des visiteurs.
 - **Accès à la photothèque de l'Office de Tourisme** : sélection de photos pour alimenter les supports de communication et promotion liés à la structure partenaire.
 - **Accès au « Widget sélection personnalisée d'offres » de Décibelles Data** pour intégration de données sur le site web de la structure partenaire.
- Pour les acteurs touristiques hors hébergeurs, le Pack Partenaire 2025 inclut en plus le service suivant :
 - **Présence dans le magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude 2025 : ¼ de page, mise en page par notre service Communication.
 - Pour les hébergeurs touristiques, le Pack Partenaire 2025 inclut en plus les services suivants :
 - **Présence dans la brochure numérique** des hébergements partenaires 2025.
 - **Une campagne web** générique "hébergements" (campagne Facebook et/ou Google Adwords).
 - **Une page de publicité générique "hébergements"** pleine page, dans le magazine touristique 2025 de la destination Haut-Jura Saint-Claude.

2. Options à la carte 2025 disponibles en supplément du Pack Partenaire 2025

- **Option édition : ½ page : 200€**
Présence dans le magazine touristique de destination Haut-Jura Saint-Claude, avec 1/2 page au lieu d'1/4 de page.
- **Option édition : une page entière : 400€**
Présence dans le magazine touristique de destination Haut-Jura Saint-Claude, avec 1 page au lieu d'1/4 de page.
- **Option plan de destination : 100€**
Encart sur les plans de destination Haut-Jura Saint-Claude, visuel créé par l'Office de tourisme. Nombre de places limité à 32.
- **Option écrans dans les bureaux d'information touristique : 120 €**
Présence sur les écrans des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par l'Office de tourisme.
- **Option gestion fiche Décibelles Data : 90€**
Délégation à l'Office de tourisme de la gestion des informations de la structure dans la base de données d'informations touristiques régionale Décibelles Data.
- **Option à la rencontre des visiteurs : 50€**
Tenue d'un stand pour faire découvrir l'activité ou la structure pendant ½ journée dans un bureau d'information touristique au choix (Saint-Claude, Lajoux ou La Pesse).
- **NOUVEAU : Option publicité événement sportif et culturel : 600€**
Présence d'une publicité format pleine page dans magazine touristique, emplacement aléatoire. Visuel établi par le service communication, nombre d'emplacements limité à 4 sur l'année 2025, option ouverte uniquement aux organisateurs des Grands Evénements HJSC présents dans le magazine touristique 2025 HJSC et disponible sans le pack partenaire.



- **NOUVEAU : Option Bannière web : 400 €**

Présence d'une bannière web publicitaire pour une durée de trois mois sur une page web du site internet de l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude. Les bannières se trouveront sur les pages le plus vues du site web en fonction des saisons. Création du visuel par le service communication. Dans la limite des emplacements disponibles, nombre d'emplacements limité à 8 sur l'année 2025.

3. NOUVEAU : Ouverture d'options aux organisateurs des grands événements Haut-Jura Saint-Claude :

Les organisateurs des grand événements HJSC présents dans le magazine touristique pourront bénéficier des options mentionnées ci-dessous sans souscrire au pack partenaire (à 80€).

- **Option écrans dans les bureaux d'informations touristique** (120€)
- **Option à la rencontre des visiteurs** (50€)
- **Option encart sur les plans de destination** (100€)
- **Option publicité évènements sportifs et culturels** (600€)
- **Option bannière web** (400€)

4. Tarifs spéciaux :

- Tarif spécial pour les artisans de l'Atelier des Savoir-faire : Pack Partenaire 2025 à 40€
- Offre bienvenue : pour toute création d'une nouvelle structure depuis le 1^{er}/09/2023, le Pack Partenaire 2025 d'une valeur de 80 € est offert sur présentation de l'extrait kbis ou d'une déclaration de meublé en mairie de l'année de création de la structure. Offre réservée aux prestataires du territoire Haut-Jura Saint-Claude, valable une seule fois.
- Offre spéciale : Pack Partenaire 2025 + Option écran + Option édition / page entière + Option plan destination offerts aux structures suivantes : Musée de l'Abbaye, Musée de la Pipe et du Diamant, Maison du peuple La Fraternelle, Atelier des Savoir-faire.
- Multi-activités : les partenaires qui adhèrent pour plusieurs activités d'une même structure bénéficient de -10% pour 2 packs, -15% pour 3 packs, -20% pour 4 packs, -25% pour 5 packs.

- **ACTE** que les adhésions au pack partenaire 2025 en cours d'année sont possibles sans la présence dans les supports imprimés (magazine de destination, liste des hébergements). Le choix d'une option à la carte en cours d'année est possible sauf pour les options impliquant une présence sur un support imprimé.

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			 
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot.

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

TOURISME

ASF : MOE travaux de réfection de la toiture : avenant n°01

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-2 relatifs aux équipements touristiques,

Dans le cadre de la consultation lancée pour les travaux de réfection de la toiture traditionnelle et de la toiture terrasse indispensable sur ce bâtiment à la suite d'infiltrations d'eau,

Vu la délibération n°29/10-8 du 15 février 2023 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'ASF à l'architecte Benoit Lizée,

Considérant l'erreur sur le taux de TVA de 10 % au lieu de 20 %, il convient d'établir l'avenant n°01,

Le bureau communautaire, après avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** l'avenant n°01 pour un montant de complément de TVA de 2 617.28 €,

- **VALIDE** le montant global du marché de MOE de réhabilitation de l'ASF à Ravilloles est de 26 172.79 € HT soit 31 407.35 € TTC,

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot.

POUVOIRS :

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

Agence de l'eau : Appel à projet Horizon 2

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 7-6,

Vu la délibération n° 1118-2 du bureau communautaire du 8 septembre 2021 relative à l'appel à projet dans sa première phase,

Vu la délibération n°HJSC_2023_12_16 du bureau communautaire du 17 janvier 2024, relative à la validation du plan de financement,

Considérant le lancement de l'appel à projet Horizon 2 porté par l'agence de l'eau,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** la modification du plan de financement comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant HT
CPIE	55 275.00 €	Agence de l'eau	70%	49 470.64 €
Intervention spécialistes	1 500.00 €	Autofinancement	30%	21 201.70 €
Animation interne	4 197.34 €	Total	100%	70 672.34 €
Impression du document	1 200.00 €			
Matériel chantier participatif et interventions de spécialistes	4 000.00 €			
Achat et livraison de 10 cuves pour les communes	1 500.00 €			
Achat et livraison de 10 toilettes sèches	3 000.00 €			
Total	70 672.34 €			



- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
-

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FH', written over the printed name.

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude	
Pouvoirs	3	13 Bis Boulevard de la République	
Absents	0	39200 SAINT-CLAUDE	

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot.

POUVOIRS :

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

CULTURE

Musée de l'Abbaye : Tarifs

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 6-4-1 donnant compétence en matière d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »,

Vu la délibération du Bureau Communautaire n°HJSC_B_2023_10_07 du 04 octobre 2023 fixant les tarifs et conditions particulières de vente des Escape Games,

Considérant la nécessité de revoir annuellement les tarifs des entrées et prestations des tarifs du Musée de l'Abbaye,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **VALIDE** les tarifs suivants :

1. ENTREES ET PRESTATIONS MUSEE DE L'ABBAYE

I. CATÉGORIE D'ÂGE

Bambin	Jeune	Adulte
Moins de 6 ans	De 6 à 15 ans	À partir de 16 ans

II. INDIVIDUELS

1) Entrées

a) Abonnement annuel

L'abonnement comprend l'entrée libre toute l'année (billet coupe-file) et 1 évènement offert à choisir dans la programmation culturelle (ateliers, conférences, spectacles).

Le(s) accompagnant(s) du porteur de la carte bénéficie(nt) du tarif réduit pour les visites libres.

L'abonnement annuel est valable 1 an à partir de sa date d'achat.

Abonnement 12 mois	25,00 €
1 évènement offert de la programmation culturelle	Gratuit en échange de la contremarque

b) Visites libres

Catégorie	Conditions d'accès	Tarif
Bambin	Moins de 6 ans	Gratuit
Jeune	De 6 à 15 ans	5,50 €
Adulte	À partir de 16 ans	6,50 €
Chômeur	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Personne en situation de handicap	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Étudiant	Sur présentation d'un justificatif	5,50 €
Pass JuraMusées de la 2 ^e à la 4 ^e visite	Sur présentation du pass JuraMusées	5,50 €
Évènement partenaire	Évènement spécifique en lien avec un partenaire culturel sur décision de la Présidente	5,50 €
Accompagnant(s) du porteur de l'abonnement	Sur présentation de la carte abonnement annuel	5,50€
Ouverture partielle	Fermeture exceptionnelle d'un espace du musée sur décision de la Présidente	5,50 €
ICOM	Porteur de la carte ICOM	Gratuit
Journaliste	Porteur d'une carte de journaliste et sur la promesse d'un article	Gratuit
Maison des artistes	Porteur de la carte Maison des artistes	Gratuit
Guide conférencier	Porteur de la carte Guide conférencier	Gratuit
Pass JuraMusées (5 ^{ème} visite)	Carte JuraMusées	Gratuit
Pass culture	Sur présentation de l'offre	Gratuit
Carte avantages jeunes (avec coupon)	Porteur de la carte + coupon de réduction	Gratuit
Contrat de Réussite Éducative	Convention annuelle	Gratuit

PASS FAMILLE : Entrée offerte à partir de la 4^e personne. La gratuité s'applique uniquement aux jeunes de moins de 16 ans et dans la limite de 3 gratuités par famille.
 Tarif valable pour une famille comportant au moins un tarif adulte et un tarif jeune.

2) Prestations et Escape Games

a) Prestations

	Bambin	Jeune	Adulte	Entrée Tarif Réduit	Entrée Offerte
Entrée + Visite Guidée	Gratuit	7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Guidée Programmation bambin/jeune	6,00€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Atelier	Gratuit	7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Visite Atelier Programmation bambin/jeune	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Conférence		7,50€	8,50€	7,50€	7,50€
Entrée + Concert		7,50€	10,00€	7,50€	7,50€
Entrée + Concert Programmation bambin/jeune	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€	7,50€
Anniversaire au musée (à partir de 6 ans et limité à 10 enfants) 1 accompagnateur obligatoire		10,00 €	Gratuit		

b) Escape Games

	3 joueurs	4 joueurs	5 joueurs	6 joueurs
Escape Games	65€	75€	85€	95€

III. GROUPE

Un groupe est constitué d'un minimum de 10 personnes.
Toute demande spécifique fera l'objet d'une convention séparée.

1) Groupe

	<u>Entrée libre</u>	<u>Visite guidée</u>	<u>Visite-atelier</u>
Groupe	5,50 €	7,50 €	7,50 €
Accompagnateur	5,50 €	7,50 €	7,50 €

2) Groupe du territoire Haut-Jura Saint-Claude (Scolaire et ALSH)

	<u>Entrée libre</u>	<u>Visite guidée</u>	<u>Visite-atelier</u>
Groupe	Gratuit	4,00€	4,00€
Accompagnateur	Gratuit	Gratuit	Gratuit

IV. ÉVÉNEMENTS GRATUITS

1) Évènement Nationaux

	<u>Condition</u>
Week-end Télérama	Sur présentation du pass Télérama
Journées Européennes du Patrimoine	<i>Non concernés</i>
Journées Européennes de l'Archéologie	<i>Non concernés</i>
Nuits Européennes des Musées	<i>Non concernés</i>

2) Événements Musée

	Condition
Vernissage	Sur décision de la Présidente
Festival de Musique Baroque	Sur décision de la Présidente
Restitution avec le service des publics	Sur décision de la Présidente
Concert	Sur décision de la Présidente
Spectacle	Sur décision de la Présidente

2. PRODUITS BOUTIQUE MUSEE DE L'ABBAYE

PRODUITS	Prix TTC
DEPOT VENTE - Association Amabby	
Marque-page Bardone ou Genis, dépôt-vente AmAbby	1,00 €
Magnet Bardone, Genis, Archéo ou Bonnard, dépôt-vente AmAbby	4,00 €
PAPETERIE	
Carte postale petit format	1,00 €
Carte Postale grand format	1,50 €
Carte postale grande dimension – noir et blanc "La volière"	8,00 €
Carte postale Bardone – Le Verger à Vaux (carte beaux-arts papier brillant)	3,50 €
Carte postale Elzéard J.L. – La rivière panorama (carte-dépliant, en deux volets)	1,50 €
Affiche format supérieur à A3 de promotion d'une exposition	3,00 €
Affiches de promotion d'une exposition	1,00 €
Carnet à dessin A5 (visuel Bardone ou Genis)	8,00 €
Marques-page Lesieur	1,00 €
BOUTIQUE	
Crayon logo étoile musée	2,00 €
Puzzle tableau Francisco Borès	15,00 €
Sac coton bio logo musée	6,00 €
Parapluie canne – maison Pierre VAUX	50,00 €
Parapluie pliant automatique – maison Pierre VAUX	35,00 €
DVD Paroles de peintres (Guy Bardone et René Genis)	8,00 €
Set de table Haller	8,50 €
Torchon Haller	15,00 €
Sac Haller	20,00 €
Collier - Bernard Pourchet	15,00 €
Foulard - Bernard Pourchet	30,00 €
Timbre - Françoise Pétrovitch	3,00 € l'unité
ESTAMPES	
Sérigraphie Françoise Pétrovitch - Rougir (grand format) - même visuel que l'affiche de l'exposition de 2012	1 200,00 €
Album de 8 lithographies de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" : le coffret complet	850,00 €
Album de Bardone "Mon Jura, les yeux, le cœur" fragmenté : une seule lithographie extraite du coffret	106,25 €
Lithographie Bardone ou Genis de petite dimension (30 x 45 cm et moins)	50,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de dimension moyenne (45 x 55 cm environ)	110,00 €
Lithographie Bardone ou Genis de grande dimension (50 x 60 cm et plus)	160,00 €
Album de 6 lithographies de Genis "Avec les mains la mer" (32 x 80 cm)	120,00 €
Arboretum, Bernard Pourchet - Lithographie au pixel petit format (20 x 40 cm)	90,00 €
Arboretum, Bernard Pourchet - Lithographie au pixel grand format (50 x 50 cm)	170,00 €

EDITIONS	
Petit Jacques, Éditions Scriptoria, 2016	29,00 €
Bertrand J. C. – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, aquarelles et dessins – Bentzinger édition	24,00 €
Mayet, peintures – Bentzinger édition - catalogue	24,00 €
Bardone, lithographies par Roger Passeron - catalogue édition de luxe contenant une lithographie originale	30,00 €
Genis, catalogue Hommage à René Genis, éd. Musée de l'abbaye, 2008	20,00 €
Lesieur Pierre, peintures et dessins, collection la mémoire de l'œil, 2004	30,00 €
Lesieur Pierre, dessins, collection la mémoire de l'œil, 2005	15,00 €
Rebeyrolle et la Jeune peinture - édition Silvana Editoriale, 2016	30,00 €
Livret archéo musée de l'Abbaye, édition musée de l'abbaye, 2017	2,00 €
Soletti Pierre - & Caetera, livre d'artiste, 2013	10,00 €
Elzéard J. L., Reconnaissance de la rivière, ouvrage collectif, Ed. Analogues, 2009	15,00 €
Marlot Rémy, photographies, Édition Analogues, 2009	15,00 €
Gehin Thierry – Le Balcon	20,00 €
Les peintres de la Réalité poétique, Editions Grand Sud, 2011	28,00 €
Catalogue Auguste Pointelin les dessins, édition musée de l'abbaye, 2010	6,00 €
Cahier de l'abbaye 1 - Les peintres de la Réalité poétique, édition musée de l'abbaye, 2012	6,00 €
Cahier de l'abbaye 2 – Seconde donation, édition musée de l'abbaye, 2013	6,00 €
Cahier de l'abbaye 3 –	6,00 €
Cahier de l'abbaye 4 – Dessine-moi une collection, édition musée de l'abbaye, 2014	6,00 €
Cahier de l'abbaye 5 – Szenes / Bertrand, édition musée de l'abbaye, 2017	6,00 €
Cahier de l'abbaye 6 double – 10 ans du musée, édition musée de l'abbaye, 2018	12,00 €
Cahier de l'abbaye 7 – Courbet, la colonne Vendôme et la Commune, édition musée de l'abbaye, 2021	6,00 €
Cahier de l'abbaye 8 – Paysages gelés	15,00 €
Livre La Montagne fertile	35,00 €
Snow management, Jules Spinatsch	54,00 €
Courbet Catalogue Courbet contemporain, édition musée de l'abbaye, 2011	6,00 €
Besson – Itinéraire d'un passeur d'art - Éditions Somogy, Éditions d'Art, 2012	30,00 €
Pétrovitch Françoise - éd. Sémiose, 2014	50,00 €
Truphémus Jacques, tous les blancs possibles, édition musée de l'abbaye, 2014	20,00 €
Lesieur Pierre, Fenêtres et ouvertures, éd. Silvana Editoriale, 2015	20,00 €
Vuillard – Roussel, Intimités en plein air, éd. Silvana Editoriale, 2017	20,00 €
Guide du musée de l'Abbaye, éd. Silvana Editoriale, 2017	15,00 €
Bourgeat Lilian Catalogue Grandeur nature, édition musée de l'abbaye, 2020	20,00 €
Courbet Gustave, l'école de la nature - éd. Silvana Editoriale, 2021	20,00 €
Legueult, éditions Marval-RueVisconti, 2019	29,00 €
George Besson, Vendeur de pipes – Ami des grands peintres	18,00 €

3. TARIFS EXPÉDITIONS

LETTRÉ VERTE SUIVIE FRANCE	
Lettre de 1g à 20g	1,58 €
Lettre de 21g à 50g	2,30 €
Lettre de 51g à 100g	3,12 €
Lettre de 101g à 250g	4,80 €
Lettre de 251g à 500g	6,44 €
Lettre de 501g à 1kg	8,05 €

COLISSIMO FRANCE	
Colissimo de 1g à 2kg	12,96 €
Colissimo de 2,01kg à 4kg	17,85 €

LETTRE PRIORITAIRE INTERNATIONALE + SUIVI	
Lettre de 1g à 20g	4,45 €
Lettre de 21g à 50g	5,65 €
Lettre de 51g à 100g	6,30 €
Lettre de 101g à 250g	10,65 €
Lettre de 251g à 500g	14,03 €
Lettre de 501g à 1kg	19,15 €

COLISSIMO INTERNATIONAL	
Colissimo de 1g à 250g	9,31 €
Colissimo de 251g à 500g	14,19 €
Colissimo de 501g à 1kg	20,94 €
Colissimo de 1,01g à 2kg	26,44 €

- **DONNE** délégation à la Présidente, par voie de décision, de créer, modifier et supprimer les tarifs ci-dessus
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
-

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG



	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES			 
En exercice	13	Date et lieu de la séance	
Présents	10	22 MAI 2024	
Excusés	3	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Pouvoirs	3		
Absents	0		

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.

EXCUSES : Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut

ABSENTS :

Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot.

POUVOIRS :

Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

CULTURE

Refonte site Internet musée de l'Abbaye

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-2-3-1 : Equipements culturels ;

Considérant la nécessité de refondre le site internet du musée de l'Abbaye ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré [**résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 1 abstention (Jean-Louis Millet)**] :

- **VALIDE** le projet ;
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Gestion de projet	1 000,00 €	FNADT Massif du Jura	3 000,00 €
Développements et intégration	4 000,00 €	Autofinancement	7 000,00 €
Webdesign sur mesure	1 000,00 €		
Hébergement - Maintenance	2 000,00 €		
Webmarketing – Gestion de projet	500,00 €		
Webmarketing – Accompagnement au plan des contenus	1 500,00 €		
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €



- **SOLLICITE** une subvention auprès du FNADT Massif du Jura à hauteur de 3 000€
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention
- **ACCEPTTE** de prendre en charge la part non couverte par la subvention sollicitée
- **DECIDE** de retenir « la Fabrique à Sites » comme prestataire et de valider le devis transmis,
- **DECIDE** d'adhérer à « La Fabrique à Sites » pour un montant de 2 000 € TTC par an, et ce pour la durée du mandat,
- **ACTE** que la signature du devis n'interviendra qu'après le dépôt de la demande de subvention auprès des financeurs.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif/ toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG

	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT- CLAUDE		<i>Délibération conforme, La Présidente, Isabelle HEURTIER</i>
	Extrait du registre des délibérations du Bureau communautaire		
MEMBRES		Date et lieu de la séance	
En exercice	13	22 MAI 2024	
Présents	10	Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude 13 Bis Boulevard de la République 39200 SAINT-CLAUDE	
Excusés	3		
Pouvoirs	3		
Absents	0		



- PRESENTS :** Isabelle Heurtier, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Jean-François Demarchi, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper et Christian Rochet.
- EXCUSES :** Claude Mercier, Jean-Louis Millet et Laurent Plaut
- ABSENTS :**
- POUVOIRS :** Claude Mercier donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Jean-Louis Millet donne pouvoir à Loïc Gelper et Laurent Plaut donne pouvoir à Philippe Passot.
 Soit 10 présents et 3 pouvoirs soit 13 votants

La convocation pour la séance du mercredi 22 mai 2024 datée du 16 mai 2024 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric HERZOG propose d'assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

CULTURE

Conservatoire de Musique : Demande de subvention – Direction Régionale des Affaires Culturelles

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Équipements culturels d'intérêt communautaire »,

Vu le projet du conservatoire de musique relatif à la création d'un Orchestre A l'Ecole autour des instruments à cordes (violon / violoncelle / guitare) à compter de l'année scolaire 2024/2025,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (**résultat du vote : 13 pour, 0 contre, 0 abstention**) :

- **APPROUVE** le projet de création du conservatoire de Musique d'un Orchestre A l'Ecole (OAE) dédié aux instruments à cordes (violon / violoncelle / guitare) à compter de l'année scolaire l'année 2024/2025,
- **VALIDE** le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Achat de fournitures	5 000,00 €	DRAC	14 000,00 €
Entretien et réparation	1 500,00 €	CD du Jura	1 330,00 €
Documentation	200,00 €	Autofinancement	1 330,00 €
Déplacement Mission	600,00 €		
Rémunération et charges de personnel	9 360,00 €		
TOTAL TTC	16 660 €	TOTAL TTC	16 660 €



- **SOLLICITE** les financements auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté ;
 - **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
-

Secrétaire de séance

Frédéric HERZOG